

# CRÈCHES, FOYERS DE JOUR ET MAISONS RELAIS

FORMATIONS SPÉCIFIQUES



HOUSE OF TRAINING





# Crèches, foyers de jour et maisons relais

**La House of Training a le plaisir de vous informer de la mise en place d'une offre de formation spécialement développée à l'intention du personnel des crèches, foyers de jour et maisons relais.**

Ces formations s'adressent à différents publics et acteurs au sein des institutions visées. Vous trouverez ci-dessous une description succincte des différents modules, plus d'informations (de même que l'inscription en ligne en cas d'intérêt) sont disponibles sur notre site [www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu) (indiquer le mot-clé « crèche » sur la page d'accueil).

## COMMENT DIRIGER UNE CRÈCHE AVEC RIGUEUR ET BIENVEILLANCE

### PROGRAMME

- Responsabilités pédagogiques
- Leadership & Management
- Relation aux parents
- Organisation
- Administration
- Transparence et communication interne
- Responsabilité sociale

**Début :** 17.05.2017 - 28 h - ☀️

## L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE POUR LE PERSONNEL DE CUISINE DES CRÈCHES ET/OU FOYERS DE JOUR

### PROGRAMME

- Exigences légales en matière d'hygiène alimentaire
- Dangers potentiels pour le consommateur
- Principes de base de la microbiologie
- Hygiène personnelle
- Bonnes pratiques d'hygiène en cuisine (réception, stockage, préparation, ...)
- Traçabilité
- Lutte contre les nuisibles
- Nettoyage et la désinfection
- Gestion des déchets

**Début :** 24.05.2017 - 7 h - ☀️

## L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE POUR LE PERSONNEL DES CRÈCHES ET/OU FOYERS DE JOUR

### PROGRAMME

- Exigences légales en matière d'hygiène alimentaire
- Dangers potentiels pour le consommateur
- Principes de base de la microbiologie
- Hygiène personnelle
- Bonnes pratiques d'hygiène (réception, service, petites préparations ...)
- Lutte contre les nuisibles
- Nettoyage et la désinfection
- Gestion des déchets

**Début :** 20.10.2017 - 3 h - ☀️

## FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL DES CRÈCHES ET/OU FOYERS DE JOUR

Le programme de la formation répond aux attentes de la prescription ITM 1514.3 « Services d'éducation et d'accueil pour enfants non-scolarisés et structures d'accueil de nuit pour enfants en bas âge » et de la prescription ITM 1524.2 « Structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés et enfants précoces »

### PROGRAMME

- La manutention manuelle et mécanique de charges
- Les moyens et mesures de sécurité mis en œuvre, notamment en matière de prévention des incendies et de la panique
- La signalisation de sécurité et le contrôle du dégagement permanent des issues
- La prévention générale des accidents et les moyens et mesures inhérents à la sécurité du travail, de même que les moyens de protection individuelle ou collective
- L'hygiène et l'emploi des substances et produits dangereux
- Les moyens et mesures à mettre en œuvre afin de maintenir la sécurité, constater et remédier aux situations et comportements dangereux
- Le concours à d'éventuelles opérations d'évacuation, de secours et d'intervention simples

**Début :** 19.05.2017 - 3 h - ☀

Notre offre comprend par ailleurs les formations prévues par la loi pour le travailleur désigné en matière de sécurité et santé au travail, à choisir en fonction de la taille de l'entreprise :

**groupe A : entreprises avec un effectif de 1 à 15 employés ; groupe B : entreprises avec un effectif de 16 à 49 employés :**

### TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL - GROUPE A

**Début :** 11.07.2017 - 12 h - ☀

### SICHERHEITSBEAUFTRAGTER (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ) FÜR SICHERHEIT UND GESUNDHEIT AM ARBEITSPLATZ GRUPPE A

**Anfang:** 13.06.2017 - 12 S - ☀

### TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL - GROUPE B

**Début :** 27.06.2017 - 44 h - ☀

### SICHERHEITSBEAUFTRAGTER (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ) FÜR SICHERHEIT UND GESUNDHEIT AM ARBEITSPLATZ GRUPPE B

**Anfang:** 28.11.2017 - 44 S - ☀



HOUSE OF TRAINING

#### **Plus d'informations**

Des informations supplémentaires sur le contenu et les objectifs de la formation, le public cible, les horaires exacts etc. sont disponibles sur notre site [www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu)

#### **Inscriptions**

Les inscriptions se font en ligne via notre site. Elles doivent nous parvenir au plus tard 5 jours ouvrables avant le début du cours.

#### **Frais d'inscription**

Les prix indiqués dans ce dépliant représentent les prix de base. A ce prix peuvent s'ajouter, selon les options choisies lors de l'inscription en ligne, les frais d'examen, les frais du support de cours etc. Tous les prix s'entendent hors TVA (3%).

#### **Lieu**

Sauf indication contraire dans la confirmation de l'inscription, toutes nos formations ont lieu au

Centre de Formation de la Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg

#### **Contact**

House of Training - Customer Service  
[customer@houseoftraining.lu](mailto:customer@houseoftraining.lu)  
BP 490 L- 2014 Luxembourg  
Tel.: +352 46 50 16 – 1  
[www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu)

**Les conditions générales telles qu'énoncées sur notre site Internet [www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu) sont d'application.**

Officiellement créée en 2015, la House of Training réunit sous un même toit les offres et l'expertise de deux organismes de formation actifs depuis des décennies dans le domaine de la formation professionnelle continue au Luxembourg : la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce et l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL), l'organisme de formation de l'ABBL. L'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) a rejoint la House of Training dès le 1er janvier 2016, en l'enrichissant d'une importante dimension internationale.